

Résolutions de l'IBB

Adoptées par le Congrès de l'IBB à Durban en Afrique du Sud
le 1er décembre 2017



22. Proposition de renforcement de la coopération FETBB-IBB

SOUMISE PAR : FNV – Pays-Bas

La FNV encourage vivement le renouvellement du rôle des syndicats à travers les secteurs afin de s'adapter à la mondialisation. Il convient de prendre des mesures pour mettre fin au recul de l'adhésion, pour œuvrer en faveur de la croissance des effectifs et renforcer la position des syndicats, et pour trouver des réponses aux questions liées aux migrations et au nombre croissant de professionnels indépendants. Aux Pays-Bas, plusieurs associations professionnelles ont fusionné pour former une nouvelle structure démocratique et adopter une approche intégrée de l'organisation du travail. Dans le cadre de ces processus, la position et l'influence des membres ont leur importance. Les membres devraient être en mesure de s'identifier au syndicat sur la base d'activités particulièrement visibles à l'intérieur des secteurs et des entreprises, l'action syndicale doit être menée au plus près des travailleurs et aux côtés des membres. Il convient de garantir le contrôle démocratique par des représentants élus des membres au sein du syndicat. La FNV est consciente de l'importance de ces mesures et reconnaît que, bien que d'importants changements aient été engagés, le travail n'en est pas pour autant fini.

En conséquence, la FNV appelle le Congrès à enjoindre aux membres du Comité mondial de l'IBB ainsi qu'aux membres du Comité exécutif de la FETBB de prendre de nouvelles mesures communes, de formuler des propositions communes, de constituer une base de soutien et de consulter les membres de la FETBB au cours de la nouvelle période de mandat du Congrès, dans la perspective de renforcer la coopération entre la FETBB et l'IBB, sans exclure une éventuelle solution, a priori. Ce processus devrait viser la mise en place d'une structure et d'une méthode qui soient plus transparentes, évitant les doublons – y compris lorsqu'il s'agit des finances et des réunions, qui concordent davantage avec la mondialisation, qui renforcent la position des syndicats nationaux ; à travers ce processus, la FETBB et l'IBB se verront renforcées et la représentation des intérêts de nos membres améliorée. Aucun objectif type et aucune approche figée n'ont été définis ; le processus tiendra compte des intérêts nationaux, tout en consultant les autres régions du monde et à l'issue d'une large consultation au sein de l'IBB. En outre, la FNV insiste sur la nécessité d'une solution applicable à l'échelle mondiale, qui tienne compte des intérêts européens et respecte les Statuts de l'IBB.

SIGNATURE :

